



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2013 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo
Madame la conseillère Paola L. Hawa
Messieurs les conseillers Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le conseiller Jay Van Wagner est absent.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Madame Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

Un moment de recueillement est observé en la mémoire de M. Jean-Louis Élie, ancien conseiller.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

03-042-13 Ouverture de la séance

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Ryan Young

D'ouvrir la séance ordinaire du 11 mars 2013. Il est 19 h 32

Adoptée à l'unanimité.

03-043-13 Ordre du jour

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

03-042-13 Ouverture de la séance

03-043-13 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes**3. Dépôt de la correspondance****4. Adoption de procès-verbaux du conseil**

03-044-13 Adoption de procès-verbaux

5. Conseil d'agglomération

5.1. Orientations du conseil

03-045-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 21 mars 2013

5.2. Autres sujets

6. Sécurité publique

03-046-13 Octroi de contrat pour l'achat du lecteur de plaques – Appel d'offres sur invitation

03-047-13 Nomination des membres de l'escouade de sauvetage

7. Développement communautaire

03-048-13 Approbation de la programmation printemps/été 2013

03-049-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête de la Sainte-Anne

03-050-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale des Québécois

03-051-13 Reconnaissance du groupe West Island Adventurers comme organisme de la Ville afin de faire partie de la Politique 'Programme de dons, octrois et subventions'

8. Urbanisme

8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

03-052-13 Contribution pour fins de parc, de terrains de jeux et d'espaces naturels dans le cadre du projet de subdivision des 41-43 rue Saint-Pierre

8.3. Autres sujets

- 03-053-13 Acceptation de la démission de Madame Josée Toulouse du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et du Plan Particulier d'Urbanisme
- 03-054-13 Entente relativement à la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat

9. Services techniques

9.1. Autorisation de dépenses

- 03-055-13 Autorisation de dépenses pour la location d'un nouveau photocopieur noir/blanc multifonctions pour une période de 48 mois au RDC de l'Hôtel de ville

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

9.5. Autres sujets

- 03-056-13 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour l'acquisition et l'installation de la fibre optique entre l'Hôtel de ville, le garage municipal et le Centre Harpell
- 03-057-13 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour les services d'un électricien

10. Environnement

- 03-058-13 Évènement mondial « Heure pour la terre » - Édition 2013

11. Développement économique et touristique

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

- 03-059-13 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

12.2. Autres sujets

- 03-060-13 Adoption des comptes
- 03-061-13 Adjudication d'une émission de billets à la suite des demandes de soumissions publiques
- 03-062-13 Concordance (Émission de billets)
- 03-063-13 Courte échéance (Émission de billets)

13. Administration et greffe

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

- 03-064-13 Avril – mois de la jonquille

- 03-065-13 Déjeuner bénéfice annuel de la Fondation du Cégep John-Abbott et autorisation pour formation du Barreau du Québec
- 03-066-13 Modification du calendrier des séances du conseil 2013
- 03-067-13 Vignettes temporaires – Services professionnels
- 03-068-13 Adoption de la politique pour le traitement des procédures légales
- 03-069-13 Adoption de la politique de contrôle interne – comptes fournisseurs
- 03-070-13 Acquisition de logiciels - bureautique

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

- 03-071-13 Prolongation de l'entente de travail de l'agente en environnement jusqu'à ce que le poste permanent soit comblé

14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 03-072-13 Adoption du règlement numéro 755 relatif à l'occupation du domaine public de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et abrogeant le règlement numéro 628

16. Dépôt de documents

17. Certificats de crédit

18. Levée de la séance

- 03-073-13 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5.1 Orientations du Conseil; ▪ 8.3 Acceptation de la démission et remplacement de 2 membres du CCU; ▪ Modification à une date de séance du Conseil; ▪ Politique de traitement des procédures légales; ▪ Concordance pour le financement du règlement d'emprunt; ▪ Tableau des remboursements du règlement d'emprunt.
M. Wintermute	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commencement de la 3^e année de fermeture des viaducs; ▪ Intersection et autoroute qui va être refaite.
M. Desaulniers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Délai pour ambulanciers après appel au 911; ▪ Possibilité d'un poste de garde local.

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformateurs situés dans le stationnement en face de l'hôtel de ville; ▪ Résolution 02-032-13 pour l'affichage directionnel; ▪ Déneigement des arrêts d'autobus.
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lampadaires excédentaires sur la rue Sainte-Anne; ▪ Transformateurs d'Hydro-Québec dans le stationnement en face de l'hôtel de ville.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

03-044-13 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 février 2013;

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

03-045-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 21 mars 2013

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Ryan Young

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 21 mars 2013, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

03-046-13 Octroi de contrat pour l'achat du lecteur de plaques – Appel d'offres sur invitation

ATTENDU QUE la soumission reçue suivant l'appel d'offres sur invitation a été ouverte à l'Hôtel de Ville le 22 février 2013;

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur à la Sécurité publique à l'effet d'octroyer le contrat de l'achat du lecteur de plaques au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Michel Bouassaly

D'octroyer le contrat pour l'acquisition du lecteur de plaques à la compagnie *GTechna*.

D'autoriser une dépense maximale de 38 095,60 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

03-047-13 Nomination des membres de l'escouade de sauvetage
--

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer les membres de l'escouade de sauvetage;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Paola L. Hawa

De nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres de l'escouade, à savoir :

Francis Deroo (membre fondateur)	Nicole Saint-Jean
Luc Desaulniers	Corey Kling
Francis Juneau	Michèle Cossais

De nommer Mme Michèle Cossais responsable de l'escouade de sauvetage.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

03-048-13 Approbation de la programmation printemps/été 2013

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

2161

D'approuver la programmation du Service des loisirs printemps/été 2013 qui sera présentée dans une brochure à la mi-mars dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

03-049-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête de la Sainte-Anne

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête de la Sainte-Anne le 27 juillet 2013 sur la Promenade;

ATTENDU les recommandations de la directrice des Loisirs afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête de la Sainte-Anne le 27 juillet 2013 sur la Promenade du Canal.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

03-050-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale des Québécois

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale le 24 juin 2013;

ATTENDU les recommandations de la directrice des Loisirs afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale le 24 juin 2013.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

03-051-13 Reconnaissance du groupe West Island Adventurers comme organisme de la Ville afin de faire partie de la Politique 'Programme de dons, octrois et subventions'

ATTENDU les recommandations de la directrice des Loisirs afin de faire reconnaître le Groupe West Island Adventurers comme un organisme de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

De reconnaître le Groupe West Island Adventurers comme un organisme de la Ville afin de faire partie intégrante de la Politique Programme de dons, octrois et subventions.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. *DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)*

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. *PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS*

03-052-13 Contribution pour fins de parc, de terrains de jeux et d'espaces naturels dans le cadre du projet de subdivision des 41-43 rue Saint-Pierre

ATTENDU QUE selon le règlement de lotissement numéro 535, aucun permis de lotissement ne peut être délivré à moins que le propriétaire ne cède à la municipalité, à des fins de parc ou de terrains de jeux, une superficie de terrain égale à dix pourcent (10%) du terrain ou si le Conseil le juge à propos, que le propriétaire paie une somme égale à dix pourcent (10%) de la valeur inscrite au rôle d'évaluation pour le terrain compris dans le plan;

2163

ATTENDU QU' à la suite d'un incendie et de la démolition des deux bâtiments situés au 41 et 43 rue Saint-Pierre, l'acquéreur désire subdiviser le terrain afin que les deux maisons unifamiliales jumelées soient sur deux lots distincts;

ATTENDU QU' il est à propos pour le Conseil d'accepter dans ce cas-ci une contribution pour fins de parc en argent;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

D'exiger du propriétaire du 41-43 rue Saint-Pierre, comme condition à l'obtention du permis de lotissement, la somme de sept mille six cent quarante dollars (7 640\$) à titre de contribution pour fins de parc correspondant à dix pourcent (10%) de la valeur inscrite au rôle d'évaluation, à être déposé dans le Fonds de parc, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité.

8.3. AUTRES SUJETS

03-053-13	Acceptation de la démission de Madame Josée Toulouse du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et du Plan Particulier d'Urbanisme
------------------	--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Ryan Young

D'accepter la démission de Madame Josée Toulouse du Comité Consultatif d'urbanisme (CCU) et du Comité du Plan Particulier d'Urbanisme.

De remercier Madame Toulouse de son implication bénévole au sein de ces deux comités.

Adoptée à l'unanimité.

03-054-13	Entente relativement à la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat
------------------	---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser le directeur général à conclure et signer un protocole d'entente avec la Société d'Habitation du Québec afin que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue agisse comme partenaire de la Société d'Habitation du Québec dans la livraison des programmes de subventions d'amélioration de l'habitat.

D'autoriser le directeur général de la Ville à conclure et signer un protocole d'entente avec la Société d'Habitation du Québec concernant la sécurité de l'information.

De désigner l'inspecteur en bâtiment de la ville, Monsieur Ashkan Matlabi, comme personne autorisée à octroyer les privilèges d'accès au système de gestion informatique de la Société d'Habitation du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

03-055-13	Autorisation de dépenses pour la location d'un nouveau photocopieur noir/blanc multifonctions pour une période de 48 mois au RDC de l'Hôtel de ville
------------------	---

ATTENDU QUE le bail de location du photocopieur existant est venu à échéance ;

ATTENDU la recommandation du chargé de projets à l'effet de procéder à la location d'un nouvel appareil neuf et équivalent pour une période de 4 ans ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

De procéder à la location avec la Compagnie Toshiba d'un photocopieur noir/blanc multifonctions pour une période de 4 ans (2013 à 2016) à l'Hôtel de Ville pour un montant de 9 309,64 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 2 327,28 \$, taxes incluses, pour l'année 2013 à même le poste budgétaire 02-190-00-414 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

03-056-13	Autorisation d'aller en appel d'offres public pour l'acquisition et l'installation de la fibre optique entre l'Hôtel de ville, le garage municipal et le Centre Harpell
------------------	--

ATTENDU QUE les communications informatiques et le transfert de documents entre les différents bâtiments sont lents ;

ATTENDU QUE la fibre optique est un outil de travail important pour l'organisation ;

2165

ATTENDU QUE le plan d'action des TI recommande l'acquisition et l'installation de la fibre optique ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par James Anderson

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres public pour l'acquisition et l'installation de la fibre optique entre l'Hôtel de ville, le garage municipal et le Centre Harpell.

Adoptée à l'unanimité.

03-057-13 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour les services d'un électricien

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavinge

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres public pour les services d'un électricien pour l'entretien du réseau d'éclairage public et des feux de circulation.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

03-058-13 Évènement mondial « Heure pour la terre » - Édition 2013

ATTENDU QUE le 23 mars 2013, de 20h30 à 21h30, se tiendra l'évènement international « Une heure pour la Terre 2013 » inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Foundation);

ATTENDU QUE cet évènement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur un geste simple, comme éteindre les lumières pendant une heure;

ATTENDU QU' en 2012, plus de 4000 villes réparties dans 88 pays, ont éteint leurs lumières pendant une heure dans le but de combattre le réchauffement global;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Paola L. Hawa

De confirmer la participation de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à l'évènement « Une heure pour la Terre 2013 », évènement parrainé par le Fonds mondial pour la nature et qui se tiendra le 23 mars 2013 de 20h30 à 21h30.

Que le conseil municipal invite les commerces et les citoyens de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à se joindre à « Une heure pour la terre 2013 » et éteignent leurs lumières au cours de cet évènement.

Que tous les services municipaux de la Ville soient invités à tout mettre en œuvre pour assurer le succès de « Une heure pour la Terre 2013 » sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

03-059-13 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

D'autoriser la dépense et le paiement à l'organisme suivant, à savoir :

1. 500.00 \$ au Comité des bénéficiaires Inc. pour les activités de loisirs et de transport pour les résidents de l'Hôpital Sainte-Anne;

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de la somme de 500,00 \$, taxes incluses, pour le paiement de l'aide financière mentionnée ci-haut à même le poste budgétaire 02-701-00-991 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

03-060-13 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Bouassaly

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 12 mars 2013;

5 328 797,89\$

+Liste des comptes fournisseurs en date du 28 février 2013

(3 587,47\$)

2167

Total : 5 325 210,42 \$
 Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 28 février 2013
250 346,04 \$

Adoptée à l'unanimité.

03-061-13	Adjudication d'une émission de billets à la suite des demandes de soumissions publiques
------------------	--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
 Appuyé par Ryan Young

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins des Sources – Lac-st-Louis pour son emprunt du 19 mars 2013 au montant de 1 470 000 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 733 (1 280 000 \$) et 736 (190 000 \$), au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

54 900 \$	2,67%	19 MARS 2014
56 300 \$	2,67%	19 MARS 2015
58 100 \$	2,67%	19 MARS 2016
59 700 \$	2,67%	19 MARS 2017
1 241 000 \$	2,67%	19 MARS 2018

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adoptée à l'unanimité.

03-062-13	Concordance (Émission de billets)
------------------	--

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue souhaite emprunter par billet un montant total de 1 470 000 \$:

Règlement numéro	Pour un montant de \$
733 (TECQ)	396 888
733	883 112
736	190 000

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
 Appuyé par Ryan Young

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 1 280 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 733 soit réalisé;

Qu'un emprunt par billet au montant de 190 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 736 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et le trésorier;

Que les billets soient datés du 19 mars 2013.

Adoptée à l'unanimité.

03-063-13 Courte échéance (Émission de billets)
--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014.	54 900 \$
2015.	56 300 \$
2016.	58 100 \$
2017.	59 700 \$
2018.	61 500 \$ (à payer en 2018)
2018.	1 179 500 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 mars 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 733 et 736, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

03-064-13 Avril – mois de la jonquille

ATTENDU QUE le cancer touche tout le monde et qu'en moyenne, au Québec, toutes les 11 minutes, une personne apprend qu'elle a le cancer et qu'une personne en meurt toutes les 26 minutes;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer est active dans la lutte contre le cancer depuis 1938, et qu'elle est l'organisme national qui contribue le plus à la recherche sur le cancer au pays;

2169

- ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer lutte sur tous les fronts, non seulement par la recherche, mais aussi par la prévention et le soutien aux nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie;
- ATTENDU QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la jonquille, symbole de vie de la Société canadienne du cancer, et que celle-ci, chaque année, lance un vaste mouvement de solidarité envers les quelques 180 000 Québécois et Québécoises qui ont actuellement un cancer;
- ATTENDU QUE soutenir les activités du Mois de la jonquille, c'est aussi se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes 'avec vous. Contre les cancers. Pour la vie.';
- ATTENDU QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Michel Bouassaly

De décréter le mois d'avril Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité.

03-065-13 Déjeuner bénéfice annuel de la Fondation du Cégep John-Abbott et autorisation pour formation du Barreau du Québec
--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser Madame Paola L. Hawa, Messieurs Francis Deroo, Jay Van Wagner et Ryan Young à assister au déjeuner bénéfice annuel de la Fondation du Cégep John Abbott qui se tiendra le 21 mars 2013.

D'autoriser une dépense maximale de 80 \$ à même le poste budgétaire 02-110-00-610 du fonds général.

D'autoriser Madame Paola L. Hawa à assister au colloque sur les développements récents en droit municipal offert par le Barreau du Québec le 15 mars 2013.

2170

D'autoriser une dépense maximale de 500 \$ à même le poste budgétaire 02-110-00-316 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

03-066-13 Modification du calendrier des séances du conseil 2013
--

ATTENDU QUE selon la *Loi sur les élections et référendums*, (art. 314.2), lors d'une année d'élection, aucune séance ne peut se tenir à partir du 30^e jour avant la date fixé pour le scrutin à moins de force majeure;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

De modifier le calendrier des séances du Conseil 2013 de la façon suivante :

La séance initialement prévue le 15 octobre se tiendra le 1^{er} octobre, à 19h30.

Adoptée à l'unanimité.

03-067-13 Vignettes temporaires – Services professionnels

ATTENDU QUE certains bureaux de professionnels ont demandé de pouvoir acheter des vignettes temporaires de stationnement qui pourraient être utilisées par leurs clients lors de rencontres assez longues;

ATTENDU QUE le Comité de développement économique ainsi que le Comité de sécurité publique recommandent une telle pratique;

ATTENDU QUE le tarif chargé pour une telle vignette annuelle temporaire serait de 60 \$, ce qui constitue le même tarif que celui chargé aux employés des commerçants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser la vente de vignettes temporaires valide pour une année à compter de la date d'acquisition pour un montant de 60 \$.

De déclarer les vignettes valides du lundi au vendredi pendant les heures normales d'ouverture.

De spécifier qu'en cas de perte de la vignette, une nouvelle pourra être acquise au même coût que la vignette initiale et sera valable pour une nouvelle année complète.

Adoptée à l'unanimité.

03-068-13 Adoption de la politique pour le traitement des procédures légales

ATTENDU QUE l'objectif de cette politique est de définir les modalités de traitement de toutes réclamations par ou contre la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par James Anderson

D'adopter la politique pour le traitement des procédures légales de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue datée du 11 mars 2013 dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

03-069-13 Adoption de la politique de contrôle interne – comptes fournisseurs

ATTENDU QUE cette politique définit les exigences en matière d'approbation des achats de biens et services de la Ville, jusqu'au paiement intégral des factures ;

ATTENDU QUE cette politique encadre le processus tout en établissant la responsabilité et l'imputabilité des employés des différents départements ;

ATTENDU QUE le but fondamental de la politique est la préservation des ressources financières de la ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter la politique de contrôle interne – comptes fournisseurs datée du 11 mars 2013 dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

03-070-13 Acquisition de logiciels - bureautique

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue doit mettre à jour son système de technologie de l'information;

ATTENDU QUE le plan d'action et le rapport final de la firme T3i ont été déposés en janvier 2013;

ATTENDU l'article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et villes* par laquelle la municipalité peut se procurer des biens auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) ;

En conséquence :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

2172

De procéder à l'achat de divers logiciels et équipements pour un montant maximal de 31 000,00 \$, taxes incluses, auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ).

D'autoriser la dépense maximale de 31 000 \$ à même le poste budgétaire 02-190-00-414.

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

03-071-13	Prolongation de l'entente de travail de l'agente en environnement jusqu'à ce que le poste permanent soit comblé
------------------	--

ATTENDU QUE le contrat actuel de Madame Mailhot se termine le 1^{er} mars 2013 ;

ATTENDU QUE la Ville est actuellement en processus de création d'un poste permanent de coordonnateur au développement durable et à l'environnement;

ATTENDU QUE la résolution 09-245-12 adoptée le 10 septembre 2012 prévoyant l'embauche de l'agente en environnement pour une période de 6 mois finissant le 1^{er} mars 2013 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Bouassaly

De prolonger l'entente de Madame Sarah Mailhot, agente en environnement à compter du 12 mars 2013 à 35 heures/semaine et à 30 \$/l'heure jusqu'à ce que le poste de coordonnateur au développement durable et à l'environnement soit comblé.

D'autoriser le paiement du salaire à même le poste budgétaire 02-610-00-145 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

03-072-13	Adoption du règlement numéro 755 relatif à l'occupation du domaine public de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et abrogeant le règlement numéro 628
------------------	--

ATTENDU QU' en vertu de l'article 29.19, 29.20, 29.21 et 29.22 de la *Loi sur les cités et villes*, toute municipalité locale peut par règlement régir l'occupation de son domaine public ;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt général de gérer certains usages, activités et installation sur le domaine public ;

2173

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 21 janvier 2013 ;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly

Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le règlement numéro 755 dont copie est jointe en annexe «D».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 12 février 2013 au 11 mars 2013;
- Liste des commandes du 1^{er} février 2013 au 28 février 2013;
- Compte-rendu du Comité de l'Environnement du 19 décembre 2012;
- Compte-rendu du Comité de l'Environnement du 16 janvier 2013;
- Certificat du greffier – journée de registre – Règlement 753;
- Compte-rendu du comité de développement communautaire du 23 janvier 2013;
- Compte-rendu du Comité consultatif d'Urbanisme du 8 janvier 2013.

17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

03-046-13	03-052-13	03-055-13	03-059-13
03-060-13	03-061-13	03-062-13	03-063-13
03-065-13	03-067-13	03-070-13	03-071-13

Le 12 mars 2013,

Michael Finnerty
Trésorier

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

03-073-13 Levée de la séance

Il est proposé par Ryan Young

Appuyé par Paola L. Hawa

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 07

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

Lucie Gendron
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100 7904